

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE
ARRONDISSEMENT DE MAMERS
CANTON DE LA FERTÉ-BERNARD
COMMUNE DE DUNEAU

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 3 Juin 2021**
* * * * *

Date de la convocation : 25/05/2021
Date d'affichage : 25/05/2021

Nombres de Conseillers
- En exercice : 15
- présents : 11
- votants : 12

L'an deux mil vingt et un, le 3 Juin à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Salle des associations, en séances publiques, sous la présidence de CIRON Joël, Maire

Etaient présents : M. CIRON Joël, Maire, Mmes : AHIER Brigitte, CHOPLIN Annie, LEWIK Clémence, MARY Annie, PASTEAU Isabelle, SARRY Céline, MM : GANDON Jérôme, PHILIPPOT Sébastien, POUTOIRE Dominique, TIMMERMAN Michel

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme BLOT-ANDRÉ Marianne à M. TIMMERMAN Michel

Excusé(s) : MM : GUEHO Nicolas, ROULLEAU Vincent, VALLÉE Jérémy

Secrétaire de séance : M. POUTOIRE Dominique

PLAN DE RELANCE REGIONAL

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le plan de financement prévisionnel pour le projet de création d'une aire de loisirs, validé par la délibération 2021-07, est le suivant :

Origine des financements	Montant
Maître d'ouvrage	20 640 €
Fonds Européens (à préciser)	
DETR et /ou DSIL	50 764 €
FNADT	
Conseil Régional	
Conseil Départemental : plan de relance	19 296 €
Autre collectivité : communauté de communes de l'Huisne Sarthoise	12 500 €
Autre public (à préciser)	
Fonds privés	
TOTAL	103 200 € HT

Il propose aujourd'hui de solliciter une subvention de la Région dans le cadre d'un plan de relance de l'investissement communal, et donc de modifier le plan de financement ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Approuve le projet de création d'une aire de loisirs, inscrit dans le budget de l'année 2021,

Sollicite l'aide régionale pour ce projet dans le cadre du plan de relance de l'investissement communal,

Valide le plan de financement prévisionnel suivant :

Origine des financements	Montant
Maître d'ouvrage	19 296 €
Fonds Européens (à préciser)	
DETR et /ou DSIL	50 764 €
FNADT	
Conseil Régional : plan de relance	20 640 €
Conseil Départemental : plan de relance	
Autre collectivité : communauté de communes de l'Huisne Sarthoise	12 500 €
Autre public (à préciser)	
Fonds privés	
TOTAL	103 200 € HT

**GRDF
REDEVANCE OCCUPATION DOMAINE PUBLIC
ANNEE 2021**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz naturel de GRDF sur la commune donne lieu à une redevance (RODP). Il précise que cette redevance est de 261,00€ pour l'année 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Accepte de recevoir la somme de 261,00€ de GRDF pour la redevance RODP de l'année 2021,

Autorise Monsieur le Maire à émettre un titre de recette pour le règlement de cette redevance.

**INTEGRATION DANS LA VOIRIE COMMUNALE
DU CHEMIN RUE DU LUART**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'intégrer dans la longueur de la voirie communale le chemin rue du Luart.

La commune recense actuellement une longueur totale de voirie communale de 19 180 mètres. Le chemin rue du Luart mesure 175 mètres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Décide d'intégrer dans la voirie communale le chemin rue du Luart de 175 mètres,

Valide une longueur totale de voirie communale de 19 355 mètres.

**SERVITUDE DE PASSAGE D'UNE CANALISATION
EVACUATION DES EAUX PLUVIALES
LE CROSET - PARCELLE ZD 27**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il faut prévoir une pose de canalisation sur la parcelle ZD 27, au lieudit « Le Croset » pour l'évacuation des eaux pluviales.

Ce terrain étant privé, et dans le cadre d'un accord amiable, il convient de délibérer et de rédiger une convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Décide d'instaurer une servitude sur la parcelle ZD27 pour la pose d'une canalisation d'évacuation d'eaux pluviales,

Approuve la rédaction d'une convention de servitude de passage d'une canalisation sur la parcelle ZD27.

QUESTIONS DIVERSES

- Un point est fait sur l'organisation de la journée de scrutin pour les élections départementales et régionales.
- Transport scolaire : un dossier est en cours pour la création d'un arrêt de car sur la commune destiné aux lycéens scolarisés à La Ferté-Bernard.
- Une réunion a eu lieu le 21 mai au sujet de l'aménagement de la D323.
- La commission "Travaux" se réunira le 15 juin avec le Département au sujet de l'enfouissement des réseaux électriques rue du Luart pour la programmation des travaux.
- Bassins de rétention des Varennes : la commune attend un chiffrage des travaux pour la mise en conformité.
- L'achat de calculatrices par la commune pour les élèves de CM2 est renouvelé cette année.

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le 6 juillet 2021 à 20h00.

L'ordre du jour étant épuisé,

La séance est levée à 22h40.

Le Maire, Joël CIRON

